



Rapport

RAPPORT N°

GEM/15/30720590/00/FR/000



040 - INSP

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 8/09/2019) - Direction générale de l'Énergie

Rue de Géronsart 66 - 5100 Namur



Effectué le : 03/03/2021



Effectué par : GRÉGORY BILLEREY (5953)

Conforme

IDENTIFICATION DES TIERS

Demandeur du contrôle

Nom, Prénom

Adresse

N° de tél.

E-mail



Rue de Géronsart 66 - 5100 Jambes(Namur)

Propriétaire, exploitant ou gestionnaire

Nom, Prénom

Adresse

N° de tél.

E-mail



Rue de Géronsart 66 - 5100 Jambes(Namur)

Responsable des travaux

Pas d'application

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ID Vinçotte	100 008 680
Adresse	Rue de Géronsart 66 - 5100 Namur
Code EAN	Code EAN non communiqué
Nom gestionnaire de réseau	ORES
N° Compteur	16353024
Compteur index jour	1073
Compteur index nuit	949
Cabine HT privée	Non
Type d'installation	Unité d'habitation

VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé - Service Externe pour les Contrôles Techniques sur le lieu de travail
Siège social : Jan Oliesiagerslaan 35-1800 Vilvoorde Belgique - tel: +32-81 432 773 - buildingsouth@vincotte.be
TVA BE 0402.726.875 RPM Bruxelles BNP Paribas Fortis : BE25 2100 4144 1482 BIC : GEBABEBB

DONNÉES DU CONTRÔLE

Le contrôle est réalisé suivant les prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique (M.B. du 28/10/2019), dénommé « Livre 1 » dans ce document.

Type de contrôle suivant	- Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.2)
Date de réalisation de l'installation	- A partir du 01/10/1981 et avant le 01/06/2020
Informations sur le contenu	- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
Dérogations	Application de la partie 8

DONNÉES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Tension (V)	400
Nature du courant	Triphasée
Type d'électrode de terre	Piquet(s) de terre
Nombre de prise de terre	1
Canalisation d'alimentation - Type	VVB
Canalisation d'alimentation - Section (mm ²)	10
Nombre de circuits	14
Type de schéma de mise à la terre	TT
Nombre de tableaux	1
Valeur nominale de la protection de branchement (A)	20
Dispositifs (gén.) à courant différentiel installés	1

Différentiel	In(A)	Sensibilité (mA)	Type
Différentiel General	40	300	A

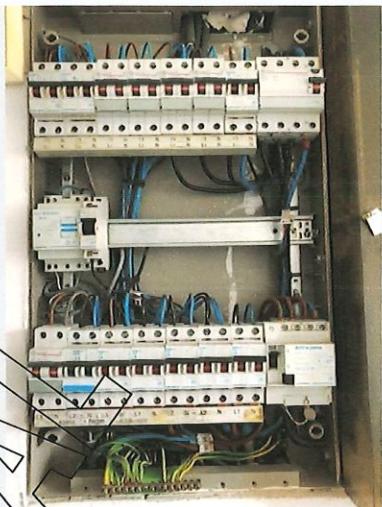
Description de l'installation électrique

Tableau électrique principal : TGBT

Nombre de circuits 14



(Tableau électrique photo extérieur)



(Tableau électrique photo intérieur)

SCHÉMAS ET PLANS DE L'INSTALLATION

Schémas de position - référence

002

Schémas de position - version

0002

Schémas de position - date

03/03/2021

Schémas de position

Voir annexes

Schémas unifilaires - références

001

Schémas unifilaires - version

0001

Schémas unifilaires - date

03/03/2021

Schémas unifilaires

Voir annexes

RÉSULTATS DU CONTRÔLE

Contrôles effectués

Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et aux plans de position	Ok
Etat du matériel électrique d'installation fixe	Ok
Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects	Ok
Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	Ok
Contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	P.A.

Mesures et essais

Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	4,8
Valeur du niveau d'isolement général ($M\Omega$)	12
Test des dispositifs à courant différentiel (test bouton)	Ok
Test des dispositifs à courant différentiel (test boucle de défaut)	Ok
Continuité des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles (principale et supplémentaire)	Ok

Infractions constatées

- Néant

Remarques

- Néant

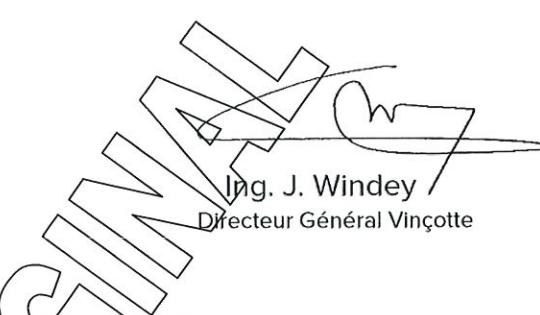
CONCLUSION DU CONTRÔLE

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR du 08/09/2019) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard avant le 3/3/2046.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été à nouveau datés et signés.

Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation étaient déjà scellés.



Ing. J. Windey
Directeur Général Vinçotte

RAPPEL SUR LES PRESCRIPTIONS RÈGLEMENTAIRES

Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.

Annexes

Photo des plans de position (1 / 3)

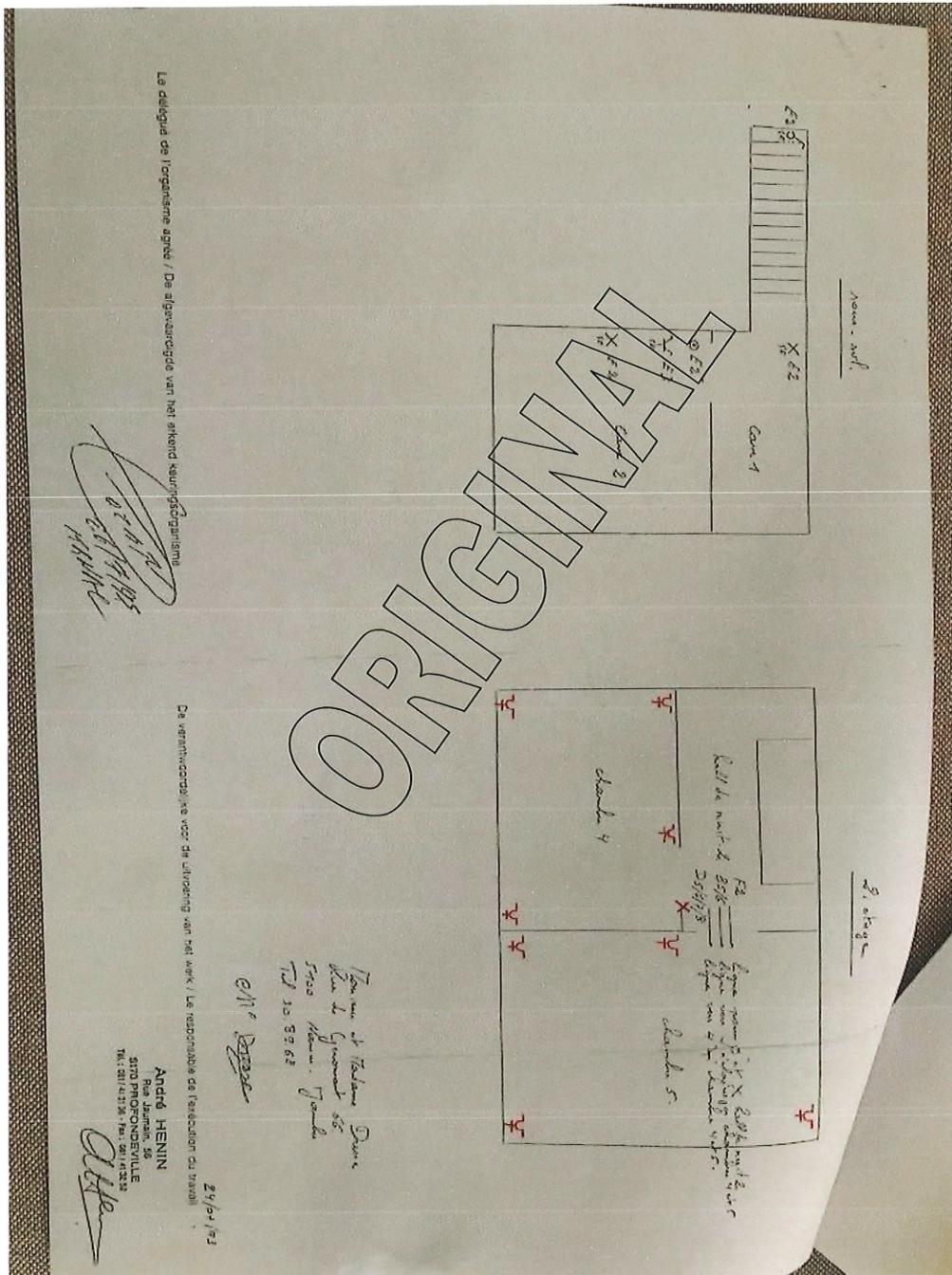


Photo des plans de position (2 / 3)

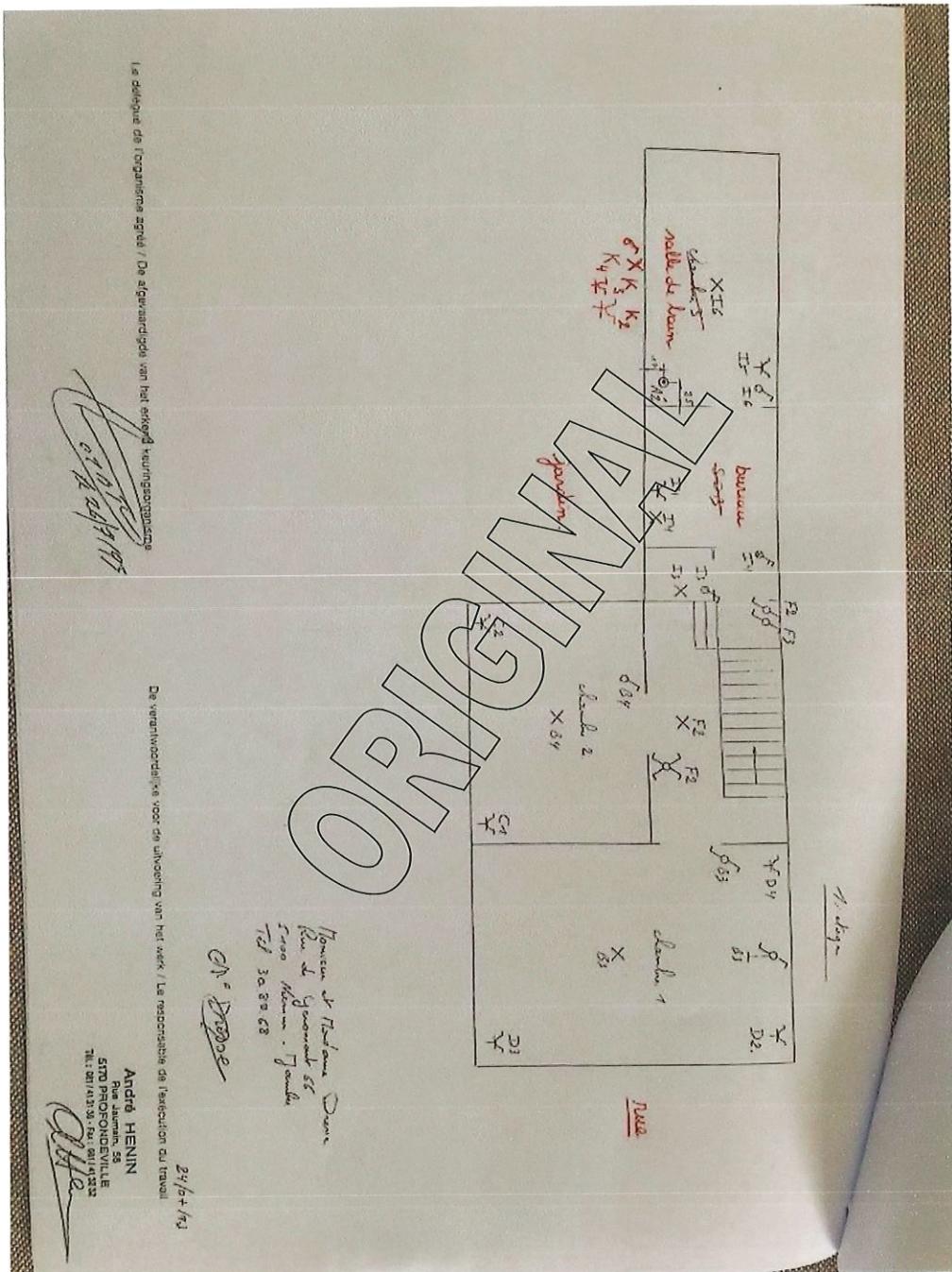


Photo des plans de position (3 / 3)

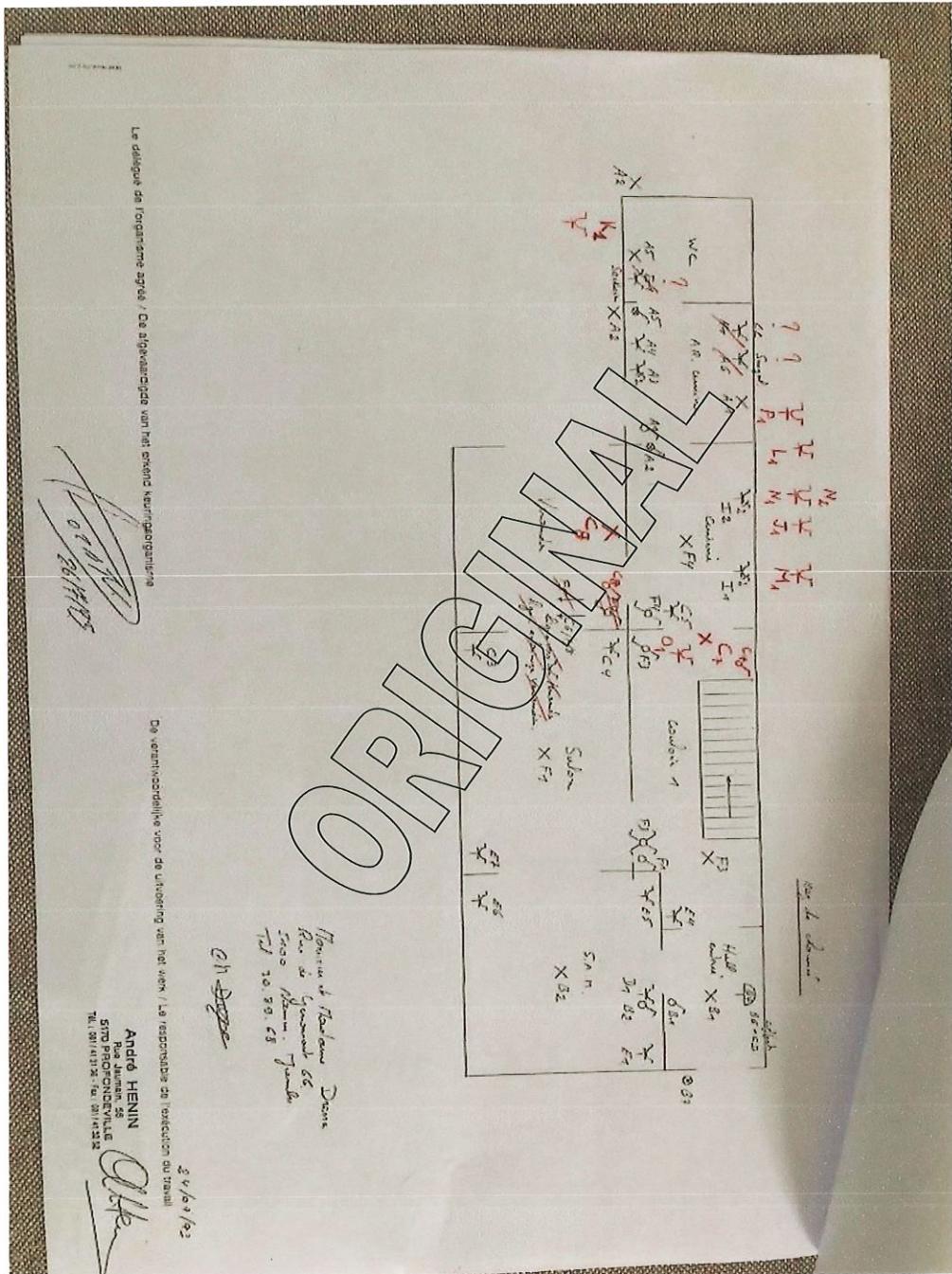


Photo des schémas unifilaires (1 / 2)

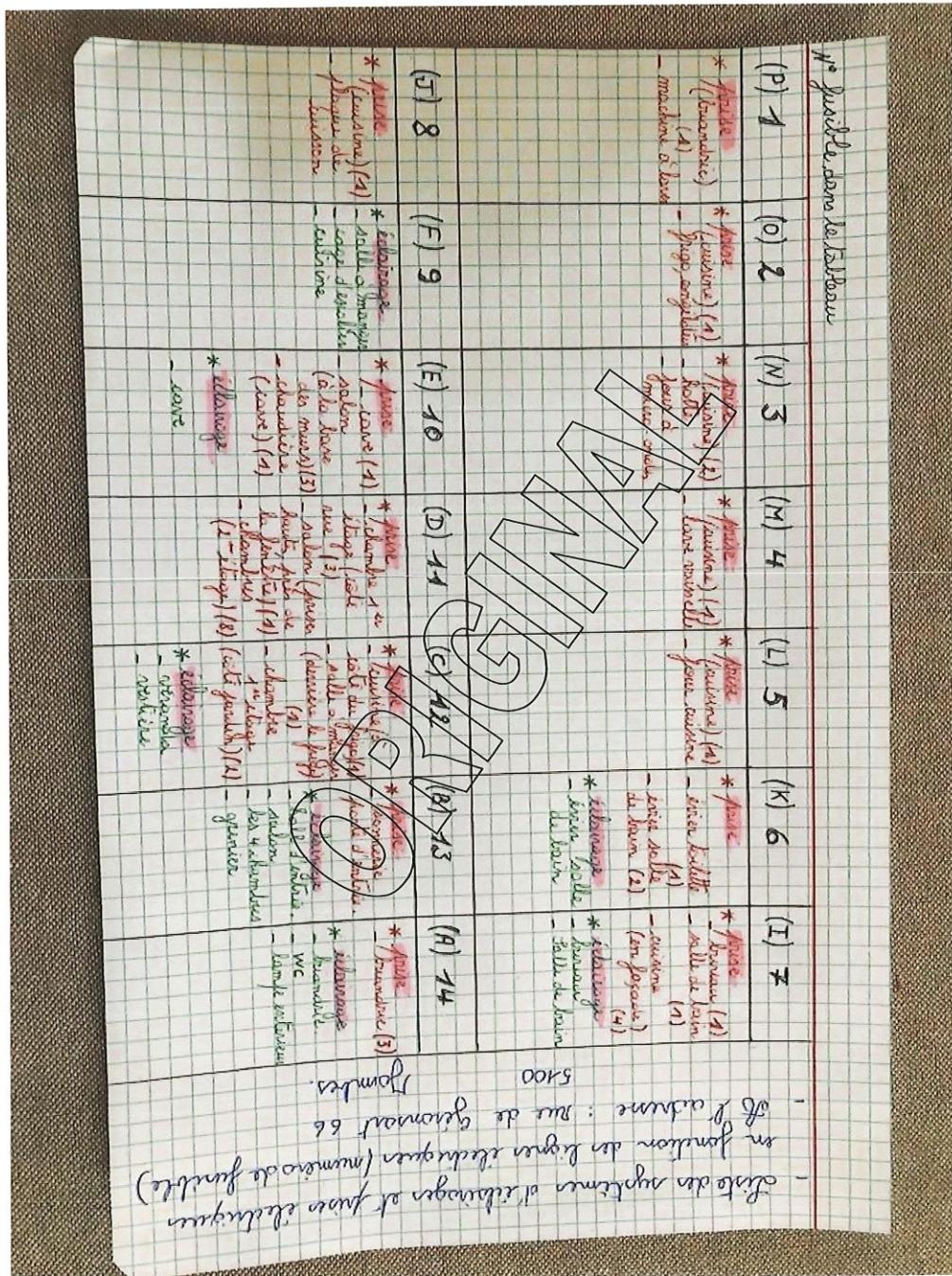


Photo des schémas unifilaires (2 / 2)

